

DESCRIPTIF DE MODULE

Domaine : Santé

Filière : Modules complémentaires

1 **Intitulé du module** **Projet personnel** **2024-2025**

Code APS – 8 **Type de formation** Année Propédeutique Santé

Niveau Module pré HES

2 **Organisation**

Organisation temporelle

<input type="checkbox"/>	Module sur 1 semestre	<input checked="" type="checkbox"/>	Semestre de printemps
<input checked="" type="checkbox"/>	Module sur 2 semestres	<input checked="" type="checkbox"/>	Semestre d'automne
<input type="checkbox"/>	Autres.....		

Nombre de ½ jours d'enseignement 40

3 **Finalités et objectifs généraux d'apprentissage**

La finalité du module est de permettre à l'étudiant·e de construire, d'argumenter et de présenter son projet personnel de formation dans le domaine de la Santé.

Les objectifs généraux d'apprentissage sont :

- S'informer sur le métier professionnel choisi dans le domaine de la Santé ;
- Faire preuve d'une attitude active et autonome face à son orientation future.
- Se positionner dans son choix professionnel.
- Évaluer ses aptitudes personnelles et adapter son parcours de formation.
- Exercer son aptitude à chercher, évaluer, exploiter et structurer de l'information.
- Exercer son aptitude à présenter par écrit et oralement les résultats de sa démarche.

4 **Contenu et formes d'enseignement**

Le module Projet personnel est mené essentiellement de manière autonome (planifier et mobiliser des ressources, par exemple entre pairs). L'équivalent de 4 semaines est planifié durant l'année académique pour la réalisation du projet personnel.

Des cours et des séminaires avec des travaux de groupe et du travail intersession sont organisés afin d'assurer un suivi collectif des étudiant·es (pas de suivi individuel). Une dynamique interactive - en alternance avec des cours, ateliers en sous-groupes et quizz - est mobilisée tout au long du module.

Les consignes et modalités d'évaluation sont présentées durant l'année académique.

5 **Modalités d'évaluation et de validation**

Modalités d'évaluation Evaluation écrite Evaluation orale

La validation du projet professionnel est réalisée sur la base de l'évaluation

- D'un dossier écrit individuel.
- D'une présentation orale individuelle.

Dans le **dossier écrit**, l'étudiant·e expose son projet personnel au travers duquel il présente notamment les éléments qui ont influencé son choix à s'inscrire dans une formation Santé. Lors de la **présentation orale**, l'étudiant·e présente une synthèse du travail réalisé. Il porte un jugement sur la démarche qu'il a suivie et répond aux questions de l'évaluateur·trice.

Le module Projet Personnel est validé si l'étudiant·e obtient au moins la note E.
Le dossier écrit représente 70% de la note finale, la présentation orale représente 30% de la note finale. Le seuil de suffisance est de 60%.

Tout retard de remise du document écrit, dans les délais fixés, entraîne la note F. Toute absence ou retard à la présentation orale entraîne la note F.

6 **Modalités de remédiation** Remédiation possible Pas de remédiation

Lorsque l'étudiant·e obtient un résultat insuffisant (note F), il/elle peut bénéficier d'une remédiation dont les modalités sont précisées dans le syllabus du module. La remédiation est organisée à la semaine 25.

7 **Remarques**

Le module Projet personnel contribue à l'évaluation des aptitudes personnelles des étudiant·es requises pour l'entrée en Bachelor dans le domaine Santé HES-SO, conformément à l'article 12 des Directives d'admission en Bachelor dans le domaine Santé HES-SO (2010) et précisées dans les Dispositions d'application des directives d'admission en Bachelor relatives à l'évaluation des aptitudes personnelles dans le domaine Santé HES-SO (2011), à savoir :

- Capacité à exposer et argumenter ses motivations, son intérêt pour les questions de santé, son projet personnel et son choix professionnel.
- Capacité à structurer son discours.
- Capacité à utiliser les connaissances acquises, notamment dans les enseignements, et ses expériences pour étayer ses propos.

8 **Bibliographie**

- Allin-Pfister, A-C. (2006). *TFE, vaincre la page blanche : les 15 clefs de la rédaction*. Ed. Lamarre.
- Allin-Pfister, A.-C., Jeanguenat, M., Ducommun, D., Saugy, A., De Kaenel, D., Rohr, V., ..., Kiszio, B. (2014). *Le guide de l'étudiant : le FUN'S Formidable University Nursing Students*. Lamarre.
- Beckers, J. (2007). *Compétences et identité professionnelles*. De Boeck.
- Directives d'admission en Bachelor dans le domaine de la santé HES-SO (21 octobre 2011). HES-SO – domaine Santé.
- Plan d'études cadre Modules complémentaires santé (5 et 6 mai 2011). HES-SO – domaine Santé.

9 **Enseignants**

L'équipe enseignante est composée d'enseignant·es de la Haute Ecole de la Santé La Source :

- | | |
|-------------------------|--|
| • Blanche Kiszio | Bibliothécaire-documentaliste scientifique |
| • Aurélien Kollbrunner | Ingénieur HES des médias - Spécialiste Web et Solutions Cloud |
| • Anne Mairesse | Infirmière et responsable du programme APS |
| • Laetícia Qalla Widmer | Infirmière, maître d'enseignement |
| • Valérie Santschi | Pharmacienne, PhD, Professeur HES ordinaire et Responsable du Laboratoire d'Enseignement et de Recherche Systèmes de santé, Ethique et Interprofessionnalité (LER SEI) |

Responsable de module : Valérie Santschi